

jonctif, si la proposition principale est négative ou interrogative : *Je ne pense pas qu'il soit venu ; pensez-vous qu'il ait raison ?*

557. Après les mots *le premier, le dernier, le plus, le moins, le meilleur, le seul, l'unique, il n'y a que, il n'est que, il n'y a point, etc.*, on met le verbe au subjonctif : *Il est le seul qui soit pauvre ; il n'y a que lui seul au monde qui le sache.*

APPLICATIONS.

LECTURE.

Je t'ai dételé cent fois de racler ton maudit violon ; cependant je t'ai entendu ce matin.—Ce matin ! ne vous souvient-il plus que vous me le mîtes hier en pièces ! Les devoirs de la société exigent que l'on ait quelque ménagement pour l'amour-propre des hommes.

ANALYSE.

Je t'ai entendu ce matin. — On emploie le passé indéfini, parce qu'il est question d'un temps passé, mais dont il reste encore une partie à écouler. Ce serait une faute de dire : *Je t'entendis ce matin.*

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

L'empereur romain Titus disait à la fin d'un jour qu'il n'avait pu signaler par aucun bienfait : Mes amis, *je perdis* ma journée.—Si mince qu'il *peut* être, un cheveu fait de l'ombre.— La religion exige que nous *sacrifions* nos ressentiments.— La sagesse est la seule chose dont la possession *est* certaine.— La plus noble vengeance qu'on *peut* tirer de ses rivaux est de les surpasser en talents et en vertus.— Quoique les méchants prospèrent quelquefois, ne pensez pas qu'ils *sont* heureux.— Tais-toi, ou dis quelque chose qui *vaut* mieux que ton silence.— La lecture est l'aliment de l'esprit ; elle le délasse des fatigues de l'étude, quoiqu'elle *est* une étude elle-même.— La conscience est le meilleur livre de morale que nous *avons* ; c'est celui que l'on *doit* consulter le plus souvent.— Le plus grand plaisir qu'un honnête homme *peut* ressentir, c'est de faire plaisir à ses amis.— Il semble que l'enfant hypocrite *a* deux masques, le sien d'abord, et celui d'un autre âge.— Par la science, l'homme ose franchir les bornes étroites dans lesquelles il semble que la nature *l'a renfermé*. — Il semble que la nature *a employé* la règle et le compas pour peindre la robe du zèbre.

QUESTIONNAIRE.

Quand fait-on usage du passé défini ? — Quand emploie-t-on le passé indéfini ?

Après quels verbes et quelles locutions fait-on usage du subjonctif ?

CHAPITRE LXXII.

CORRESPONDANCE DES TEMPS.

558. A quel temps du subjonctif faut-il mettre le verbe qui suit la conjonction *que*, quand elle exige ce mode ?

1^{re} RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent ou au futur de l'indicatif, on met le second verbe au présent du subjonctif :

Il faudra } que vous soyez plus attentif.
Il faut }

2^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est à l'un des temps passés de l'indicatif, ou au conditionnel, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif.

Il fallait } que vous fussiez plus attentif.
Il fallut }
Il a fallu }
Il eût fallu }
Il faudrait }
Il aurait fallu }

559. Si vous voulez exprimer un passé par rapport au premier verbe, mettez le second verbe au *plus-que-parfait* du subjonctif. Ainsi dites : Pour obtenir les honneurs du triomphe, *il fallait* qu'on *eût tué* cinq mille ennemis.

EMPLOI DE L'INFINITIF.

560. On emploie l'infinitif soit comme sujet, soit comme complément : *Mourir n'est rien, ce n'est rien de mourir.*

561. L'infinitif peut être employé comme nom : *le boire, le manger.*

562. Employez l'infinitif de préférence à tout autre mode, et dites : *il croit avoir tout dit*, plutôt que *il croit qu'il a tout dit*.

563. Il faut éviter d'employer plus de trois infinitifs de suite ; ainsi ne dites pas : *Il ne faut pas croire pouvoir le faire sortir, mais il ne faut pas croire qu'on pourra le faire sortir.*

564. L'infinitif peut être en rapport soit avec le sujet, soit avec le complément de la proposition, quand il n'y a ni équivoque ni ambiguïté : *Pour devenir savant, il faut écouter ; pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez ;* mais il y aurait équivoque si l'on disait : *Je vous instruis pour être utile à vos parents ;* dites : *pour que vous soyez utile à vos parents.*

APPLICATIONS.

LECTURE.

Comportez-vous envers vos parents comme vous voudriez que vos enfants se conduisissent un jour envers vous. Il faut que celui qui parle se mette à la portée de ceux qui l'écoutent.

Croyez-vous que l'on puisse devenir savant sans étudier? Si tu ne veux pas qu'on le sache, ne le fais pas. Antoine exigea d'Octave que Cicéron fût mis à mort. Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait.

ANALYSE.

Comme vous voudriez que vos enfants se conduisissent. On dit conduisissent et non conduisent, parce que le premier verbe voudriez est au conditionnel.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

Pour résister aux Romains, il aurait fallu que Carthage soit moins opulente. — Pour faire la conquête de l'Italie, il aurait fallu qu'Annibal ne laisse pas amollir ses guerriers par les délices de Capoue. — Turenne refusa la marchandise qu'on lui offrait à crédit : « Je craindrais, disait-il au marchand, que si je venais à mourir, tu n'en perdes une partie. » — Il faudrait qu'il n'y ait ni extrême misère ni richesses extrêmes. — Je ne crois pas qu'il pût y avoir de véritable amitié entre des personnes qui ne sont pas vertueuses. — Quoi ! vous mourez innocent ! disait un des disciples de Socrate à ce philosophe. Vous voudriez donc, répondit Socrate, que je meure coupable ? — L'envieux voudrait que tout ce qui est bon appartienne à lui seul. — La jeunesse est le seul moment de la vie où l'homme peut se corriger facilement. — Dieu exige que nous employons au soulagement de nos semblables les richesses qu'il nous a départies. — Fasse le ciel que nous n'envions aux riches que le pouvoir de faire des heureux ! — Une loi d'Athènes voulait que, lorsque la ville était assiégée, on fasse mourir tous les gens inutiles. — Les lois romaines voulaient que les médecins puissent être punis pour leur négligence ou pour leur impéritie.

QUESTIONNAIRE.

Quand le second verbe se met-il au présent du subjonctif ? | Quand le second verbe se met-il à l'imparfait du subjonctif ?

CHAPITRE LXXIII.

SYNTAXE DU PARTICIPE.

565. Le participe présent et l'adjectif verbal sont tous deux terminés en *ant* ; mais le premier est toujours invariable ; le second, au contraire, est variable.

566. On reconnaît que le mot en *ant* est adjectif verbal toutes les fois qu'on peut mettre devant *qui est, qui sont, qui était, etc.* : Voyez-vous ces feuilles dégouttantes de rosée ? On peut dire : Voyez-vous ces feuilles qui sont dégouttantes de rosée ? Donc dégouttantes est un adjectif verbal qui doit prendre le genre et le nombre du nom qu'il qualifie.

567. On reconnaît que le mot en *ant* est participe présent toutes les fois qu'on ne peut pas mettre devant, *qui est, qui sont, qui était, etc.* : Les personnes aimant tout le monde n'aiment ordinairement personne, on ne peut pas dire : Les personnes qui sont aimant tout le monde, puisque, après *qui sont*, il faudrait aimantes.

568. Le participe présent a ou peut avoir un régime direct ; l'adjectif verbal n'en saurait avoir : Une mère caressant ses enfants ; caressant est un participe présent, parce qu'il est suivi d'un régime direct, *ses enfants*.

569. Le participe présent peut toujours se tourner par un temps du même verbe à un mode personnel précédé de *qui* ou de *lorsque, parce que, puisque, etc.* : Ces hommes prévoyant le danger, se mirent sur leurs gardes ; on peut dire : Ces hommes, qui prévoyaient le danger, se mirent sur leurs gardes.

570. En général, l'adjectif verbal marque une manière d'être inhérente au sujet, c'est-à-dire une manière d'être qui lui est propre, qui est permanente : Une femme aimante, des enfants caressants ; les mots *aimante, caressants*, expriment une manière d'être inhérente aux mots *femme, enfants*.

571. Le participe présent, au contraire, marque une manière d'être transitoire, momentanée, accidentelle, passagère, limitée : Des éclairs sillonnant la nue ; sillonnant marque une manière d'être instantanée, car les nues ne peuvent être sillonnées qu'un moment par la lumière fugitive des éclairs.

572. Le participe présent et l'adjectif verbal peuvent être suivis l'un et l'autre d'un régime indirect : On voit la tendre rosée dégouttant des feuilles ; dégouttant, c'est-à-dire *qui dégoutte actuellement* ; comme ce mot exprime une manière d'être accidentelle, momentanée, passagère, c'est un participe présent. Voyez-vous ces feuilles dégouttantes de rosée ? dégouttantes,

c'est-à-dire *qui sont dégoûtantes*; c'est une manière d'être inhérente au sujet ; *dégoûtantes* est donc ici adjectif verbal.

373. Lorsque le participe présent est précédé de la préposition *en*, il est toujours invariable. *Les jeunes gens se forment l'esprit en lisant de bons livres.*

APPLICATIONS.

LECTURE.

C'est une personne <i>accommodante</i> .	Cette personne <i>accommodant</i> les affaires les plus épineuses.
Des enfants <i>caressants</i> .	Des enfants <i>caressant</i> leur mère.
Nos peuples qu'on a vus <i>triomphants</i> à sa suite, repousser les efforts des ennemis.	La nuit <i>trionphant</i> enfin du jour ramène dans nos climats les ténèbres et le sommeil.
Une eau <i>dormante</i> .	

ANALYSE.

C'est une personne accommodante. — *Accommodante* est ici adjectif verbal, 1° parce qu'on peut dire *qui est accommodante*; 2° parce qu'il exprime une manière d'être habituelle, permanente. — *Une personne accommodant les affaires les plus épineuses*; *accommodant* est ici participe présent, 1° parce qu'on peut dire *qui accommode* actuellement; 2° parce qu'il exprime, non une manière d'être habituelle, mais une manière d'être momentanée, accidentelle, passagère, limitée; 3° parce qu'il a un régime direct, *les affaires*, etc.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

Que d'âmes *chancelant* dans le devoir ont été rappelées à la religion par les bons exemples! — Que de faibles entraînés! que d'âmes *chancelant* retenues dans le devoir! — Quand la femelle de l'ours a perdu ses petits, elle annonce sa douleur, non par des cris *perçant*, par des rugissements terribles; mais elle est triste et *gémissant*: c'est une mère *pleurante* ses enfants. — Les dauphins *sautant* annoncent l'approche de la tempête. — Les Romains ne *soupponnant* pas d'embûches, s'engagèrent dans les fourches-caudines. — La fraîcheur *naissant* de la nuit calmait les feux de la terre embrasée. — C'est une femme perpétuellement *allant*, perpétuellement *agissant*, mais du reste sans cesse *contrariant* et naturellement *médisant*. — Autour d'elle volaient les noirs soucis, les cruelles défiances, les vengeances toutes *dégoûtant* de sang et couvertes de plaies. — On voit les flammes *ondoyant* s'élever jusqu'aux nues. — La reine-mère, longtemps *errant*, mourut à Cologne dans la pauvreté. — Les Turcs ont toujours des ministres étrangers *résidants* continuellement chez eux.

CHAPITRE LXXIV.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ SANS AUXILIAIRE.

374. L'accord du participe passé dépend de la manière dont il est employé dans la phrase.

1° Le participe peut se trouver seul, c'est-à-dire, sans auxiliaire, comme: *Un trône renversé, une armée vaincue, des cordages brisés.*

2° Le participe peut être accompagné du verbe *être*, comme: *Je suis blessé, tu es pris, il est arrivé, nous sommes vaincus.*

3° Le participe peut se trouver joint au verbe *avoir*, comme: *J'ai dormi, tu as joué, il a parlé, nous avons commencé.*

4° Enfin, le participe peut être uni au verbe *être*, employé pour le verbe *avoir*, comme: *Je me suis blessé, tu t'es nuï, il s'est flatté*, ce qui signifie *j'ai blessé moi, tu as nuï à toi, il a flatté soi.*

375. Tout participe passé qui n'est accompagné ni du verbe *être* ni du verbe *avoir*, joue toujours le rôle d'adjectif, et, par cela seul, il suit toutes les règles relatives aux adjectifs, c'est-à-dire qu'il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte, que ce nom le précède ou qu'il le suive.

APPLICATIONS

LECTURE.

La feuille <i>arrachée de sa tige</i> .	<i>Arrachée</i> de sa tige, cette fleur se fanera.
Des enfants mal <i>élevés</i> .	Bien <i>élevés</i> , les enfants se conduiront bien.
Des fleurs à peine <i>écloses</i> .	A peine <i>écloses</i> , ces fleurs sont déjà fanées.
Des plantes <i>inconnues</i> des botanistes.	<i>Inconnues</i> aux botanistes, ces plantes...
Les chênes <i>touchés</i> de mes accords...	<i>Touchés</i> de mes accords, les chênes applaudissent.
Plusieurs animaux <i>nés</i> pour l'indépendance...	<i>Nés</i> pour l'indépendance, plusieurs animaux...

ANALYSE.

La feuille arrachée. — *Arrachée* est au féminin et au singulier, parce qu'il s'accorde avec *feuille*, qui est du féminin et au singulier. Dans la première colonne le nom est placé devant le participe; dans la seconde, au contraire, le participe

est placé avant le nom ; mais quelle que soit la place du nom, l'accord du participe n'en a pas moins lieu.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

Animé du désir de devenir meilleures, les personnes bien *né* se corrigent facilement de leurs défauts, lors même qu'elles y sont le plus sujettes. — Quelque *dissimulé* que soient les méchants, Dieu connaît les moindres secrets de leur cœur. — Les hommes *né* pour vivre ensemble sont *né* aussi pour se plaire. — Il en est de la parole comme de la flèche : une fois *lancé*, celle-ci ne revient plus à la corde, ni l'autre sur les lèvres. — *Environné* d'une foule de préjugés, nous envisageons rarement les choses sous leur véritable point de vue. — Les préceptes de morale *disséminé* sont comme les bons grains ; quelque part qu'ils tombent, il y en a toujours quelques-uns qui germent. — N'ajoutons point à nos maux par nos craintes ou nos souvenirs : à chaque temps suffit sa peine ; n'évoquons ni des chagrins *passé*, ni des malheurs imaginaires. — Quelles gens que les avarés qui passent leur vie à compter les écus *entassé* dans leurs coffres-forts ! — L'orgueil aveugle se suppose une grandeur et un mérite *démesuré*. — Les Arabes ont le visage et le corps *brûlé* de l'ardeur du soleil. — Métellus était d'une vertu et d'une probité *reconnu*. — Un esprit raisonnable ne doit chercher dans une vie frugale et laborieuse qu'à éviter la honte et l'injustice *attaché* à une condition prodigieuse et ruineuse. — J'ai vu la foi des contrats *banni*, les lois les plus saintes *anéanti*, toutes les lois de la nature *renversé*. — Quel œil n'est pas sensible au riant aspect de l'herbe *rajeuni* et du bouton vermeil ? — Bien souvent de subites gelées frappent d'un coup mortel les plantes *désolé*. — Là, cette jeune plante en vase *disposé*, dans sa coupe élégante accueille la rosée. — Il ne faut pas prendre pour des vertus des actions et des intérêts *arrangé* avec industrie. — Le couple infortuné se prosterne et élève un cœur et une voix *humilié* vers celui qui pardonne. — Des cervelles étaient *répandu* sur la terre à côté de bras et de jambes *coupé*. — *Nourri* à la campagne, dans toute la rusticité champêtre, vos enfants y prendront une voix plus sonore. — *Destiné* à fendre les airs, les ailes de l'aigle sont d'une grandeur prodigieuse. — Avant d'entrer à Essonnes, on voit sur la gauche la vieille ville de Corbeil, *situé* au confluent de la Seine et de la Juine.

QUESTIONNAIRE.

Que faut-il considérer pour l'accord du participe passé ?	auxiliaire s'accorde-t-il avec le nom auquel il se rapporte et qu'il qualifie ?
Le participe passé employé sans	

CHAPITRE LXXV.

DES PARTICIPES *excepté, supposé, oui, passé, ETC.*

576. Quoique employés seuls, c'est-à-dire, sans être accompagnés du verbe *être* ni du verbe *avoir*, les participes *excepté, supposé, oui, passé, attendu, vu, y compris, non compris, ci-joint, ci-annexé, etc.*, sont invariables toutes les fois qu'ils précèdent le nom ; car, dans ce cas, ils font accidentellement l'office de prépositions : *excepté ma bourse ; supposé ces motifs ; oui les conclusions du rapport ; attendu votre paresse, etc.*

577. Ces mêmes participes s'accordent, au contraire, en genre et en nombre lorsqu'ils sont placés après le nom : *ma bourse exceptée ; les motifs supposés ; les conclusions ouïes, etc.*

DU PARTICIPE PASSÉ AVEC *être*.

578. Le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *être*, suit toutes les règles de l'adjectif, c'est-à-dire qu'il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet de la phrase : *l'homme est estimé ; la femme est estimée ; les enfants sont estimés.*

579. La place du sujet ne saurait influencer sur le participe conjugué avec *être*. Ainsi l'on doit faire accorder le participe passé avec le sujet de la phrase, bien que, par inversion, ce sujet soit placé après le participe : *voilà l'urne où furent renfermées les cendres d'Hippias ; les remords dont sont agités les méchants ; c'est au bas de la montagne qu'est située sa maison.*

580. Tout participe passé, construit avec un verbe autre que *être* et *avoir*, subit toutes les variations de genre et de nombre que lui impose le sujet de ce verbe, que ce sujet soit placé avant ou après le participe : *mon âme à leur aspect demeure suspendue ; ces arbres tombent abattus par les vents, les accords du prophète voleront respectés jusqu'à la fin des siècles ; vous les trouverez toutes flétries ; ils se virent réduits à la dernière extrémité, etc.*

APPLICATIONS.

LECTURE.

Tout est grand dans le temple de la faveur, *excepté* les portes, qui sont si basses qu'il faut y entrer en rampant. Les peines *passées* ne sont plus rien pour ceux qui touchent à la félicité.

L'honneur et la justice sont entièrement *bannis* de ce monde.

ANALYSE.

Excepté les portes. — Quoique le participe *excepté* soit employé sans auxiliaire, il ne s'accorde pas avec le nom, parce que ce nom est placé après le participe.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

La vertu *excepté*, tout passe comme un songe. — *Supposée* la terre en mouvement, les phénomènes célestes s'expliquent avec la plus grande facilité. — Les habitants de Sodome et de Gomorrhe périrent, *exceptés* Loth et sa famille. — La circulation du sang *supposé*, les médecins ont mieux compris l'économie animale. — Thèbes fut *détruit* par Alexandre, la maison de Pindare *excepté*. — Le corps d'Achille était invulnérable, *excepté* une partie, le talon, par lequel sa mère l'avait tenu en le plongeant dans le Styx. — Il n'est rien que nous *oublions* aussi promptement que les malheurs *passé*. — En temps de guerre les sauvages de l'Amérique sont *armé* de casse-tête. — Les hommes cherchent moins à être *instruit* et même *réjoui*, qu'à être *goûté* et *applaudi*, et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui. — La mémoire, comme les livres qui restent longtemps *renfermé* dans la poussière, demande à être *déroulé* de temps en temps; il faut pour ainsi dire en secouer les feuillets, afin de la trouver en état au besoin. — Étudie la sagesse, ta vie sera *semé* de plaisirs. — Les trônes ne méritent pas d'être *acheté* au prix des crimes. — Les princes ridicules sont *fait* pour faire rire et pleurer les gens. — Les sots sont *fait* pour être *méprise* en quelque état que la fortune les mette. — Les hommes sont *inconnu* aux autres et à eux-mêmes, jusqu'aux occasions. — La probité, toute rare qu'elle est, n'est pas *estimé* ce qu'elle vaut. — Quelque *occupé* que l'on soit, il y a des heures *perdu*, qu'il faut employer dignement. — A l'exception du quai et de la grande rue où passe la route, les rues de Joigny sont *escarpé*, tortueuses et mal *bâti*. — Auxerre est agréablement *situé* sur un coteau bordé par l'Yonne, qui forme vis-à-vis une petite île. — On appelle plaisir toute sensation ou tout mouvement agréable qui est *excitée* en nous. — Une sorte d'assentiment officiel a été *donnée* par l'administration à cette utile découverte.

QUESTIONNAIRE.

Quand les participes *excepté, vu, passé, ouï, supposé, etc.*, sont-ils invariables? | Quel est l'accord du participe *passé* construit avec l'auxiliaire *être*?

CHAPITRE LXXVI.

DU PARTICIPE PASSÉ AVEC *avoir*.

581. Le participe passé construit avec *avoir* est toujours invariable lorsqu'il n'a point de régime direct. Exemples :

SUJETS.	VERBES.	PARTICIPES.
Ces enfants	ont	<i>pleuré.</i>
L'alouette	a	<i>chanté.</i>
Mille soldats	ont	<i>péri.</i>
Une comète	a	<i>paru.</i>
Ces dames	ont	<i>écrit.</i>

582. Le participe passé construit avec *avoir* est également invariable toutes les fois que le régime direct est placé après lui. Exemples :

SUJETS.	VERBES.	PARTICIPES.	RÉGIMES DIRECTS.
Nous	avons	<i>cultivé</i>	les champs.
Ils	ont	<i>fondé</i>	une colonie.
La vérité	a	<i>dicté</i>	mes paroles.
Ma cousine	a	<i>écrit</i>	une lettre.
Votre sœur.	a	<i>aimé</i>	les sciences.

583. Construit avec le verbe *avoir*, le participe passé s'accorde toujours en genre et en nombre avec son régime direct, toutes les fois que ce régime est placé avant le participe. Exemples :

RÉGIMES DIRECTS.	SUJETS.	VERBES.	PARTICIPES.
La maison que	j'	ai	<i>achetée.</i>
Les livres que	vous	avez	<i>lus.</i>
Voyez quelle faute	il	a	<i>commise.</i>
Savez-vous quels dangers	la France	a	<i>courus?</i>
Voyez que de vertus	un seul jour	a	<i>détruites!</i>
Dites-moi combien de lettres	vous	avez	<i>reçues.</i>

On voit que le régime direct placé avant le participe passé est ordinairement un nom joint au mot *quel, que de, combien*, ou bien un des pronoms *le, la, les, etc.*

584. Quelquefois il arrive que le sujet est placé après le participe passé, mais l'accord n'en a pas moins lieu. Exemples :

COMPLÈM. DIRECTS.	SUJETS.	VERB.	PARTICIP.	COMPLÈM. DIRECT.	VERB.	PARTICIP.	SUJETS.
Les poisons que ses mains ont			<i>préparés.</i>	Les poisons qu'ont		<i>préparés</i>	ses mains
Les rochers que le tonnerre a			<i>frappés.</i>	Les rochers qu'a		<i>frappés</i>	le tonnerre.
La fortune que mon père a			<i>laissée.</i>	La fortune qu'a		<i>laissée</i>	mon père.
Les scélérats que cette main a			<i>punis.</i>	Les scélérats qu'a		<i>punis</i>	cette main.

APPLICATIONS.

LECTURE.

Que d'hommes, comme les plantes, végètent ou ont végété sur cette terre !
 Dieu exige que nous employions au soulagement de nos semblables les richesses qu'il nous a départies.
 Rien ne récréa la vue comme la présence de ceux qu'on a obligés.
 La religion supplée à toutes les vertus que la nature nous a refusées.
 Suidas rapporte que Callimaque et Aristarque ont composé, chacun, plus de huit cents volumes.
 Les païens eux-mêmes ont toujours reconnu et condamné l'indignité du mensonge.

ANALYSE.

Que d'hommes ont végété ! — *Végété* n'a point de régime direct ; par conséquent il est invariable.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

Le premier degré du pardon est de ne plus parler de l'injure qu'on a reçu. — Dieu des chrétiens, quelles choses n'as-tu point fait ! Partout où l'on tourne les yeux, on ne voit que les monuments de tes bienfaits. — Nous ne nous souvenons que des choses qui ont des rapports avec celles qui les ont précédé ou suivi. — La mémoire des malheureux qu'on a soulagés donne un plaisir qui renaît sans cesse. — La plus grande merveille de l'Égypte n'est pas l'ouvrage des hommes ; la nature seule l'a créée : c'est le Nil. — Mes chères richesses, qu'êtes-vous devenu ! Hélas ! je vous ai perdu en moins de temps encore que je ne vous avais gagné. — La justice et la modération de nos ennemis nous ont plus nuï que leur valeur. — Les défauts de Pierre-le Grand ont ternis ses grandes et admirables qualités. — La liberté sage, que les philosophes ont toujours aimée, peut être regardée comme la source des vertus morales et comme le véhicule du génie. — Dans un état despotique, les hommes n'osent faire usage de la raison qu'ils ont reçue en partage. — Nous n'estimons rien plus qu'une grâce que nous demandons ; nous n'estimons rien moins, dès que nous l'avons obtenu. — On doit être consolé des fautes qu'on a commises, lorsqu'on songe combien on pourrait en commettre de plus grandes. — Plusieurs des altérations que notre globe a souffertes ont été produites par le mouvement des eaux. — L'Égypte, le berceau des sciences, les avait à peu près perdu, faute de ce grand moyen conservateur et propagateur : l'imprimerie.

CHAPITRE LXXVII.

DU PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN ADJECTIF OU D'UN AUTRE PARTICIPE.

585. Tout participe passé suivi d'un adjectif ou d'un autre participe, s'accorde toujours avec son complément direct, lorsque ce complément direct se trouve placé avant le participe. Exemples :

SUJETS.	COMPLÉM. DIRECTS.	VERBES.	PARTICIPES.	ADJECTIFS.
Vous	M'	avez	<i>crue</i>	guérie.
Je	LES	ai	<i>faits</i>	mes égaux.
Vous	L'	avez	<i>trouvée</i>	telle.
Tu	M'	as	<i>faite</i>	ta complice.
Il	LES	a	<i>supposés</i>	coupables.
On	LES	eût	<i>dits</i>	morts.
On	LES	a	<i>vus</i>	embarrassés.

Qui a-t-on vu embarrassé ? Réponse : *eux*. *Eux*, voilà le complément direct, et comme ce complément précède le participe, accord.

DU PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE DEUX COMPLÉMENTS.

586. Lorsque le participe passé est précédé de deux compléments, l'un de ces compléments est direct, et l'autre indirect ; car un verbe ne peut être précédé de deux compléments directs. Pour connaître quel doit être l'accord, il suffit de distinguer lequel des deux compléments est en rapport direct. Examinez les exemples suivants :

COMPLÉMENTS DIRECTS.	SUJETS.	COMPLÉM. INDIRECTS.	VERBES.	PARTICIPES.
LA FOI QUE	tu	m'	avais	<i>jurée.</i>
TOUS LES BIENS QUE	la nature	t'	avait	<i>donnés.</i>
LES RÉCOMPENSES QU'ON		nous	a	<i>accordées.</i>
LE MAL QUE	vous	lui	avez	<i>fait.</i>
LES SERVICES QUE	vous	leur	avez	<i>rendus.</i>

Qu'est-ce que vous avez rendu ? Réponse : *les services*. Voilà le complément direct qui communique l'accord au participe. A qui les avez-vous rendus, ces services ? Réponse : à *eux*. *Leur* est donc le complément indirect, et ce complément ne peut en aucune manière influencer sur le participe.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

Pour nous consoler de nos innombrables misères, la nature nous a *fait* frivoles. — On prend un plaisir secret à trouver petits ces objets qu'on a *vu* si grands. — Le long usage des plaisirs nous les a *rendus* inutiles. — Il passa par des chemins qu'on avait toujours *cru* impraticables. — Il y a dans le commerce des engagements que j'ai toujours *cru* dangereux. — J'ai *vu* la mort de près, et je l'ai *vu* horrible. — Les Perses, adorateurs du soleil, ne souffraient point les idoles ni les rois qu'on avait *fait* dieux. — Le salut de l'Etat nous a *rendu* parents. — Dieu, en créant les individus de chaque espèce d'animal et de végétal, a non-seulement *donné* la forme à la poussière de la terre, mais il l'a *rendu* vivante et animée. — Cette armée se défendant avec courage ne put empêcher les Impériaux de pénétrer dans l'Alsace, dont Turenne les avait *tenu* écartés. — Ils poussèrent des cris de joie en revoyant les compagnons qu'ils avaient *cru* perdus. — Ils avaient été les pères de leurs peuples, et les avaient *rendu* heureux pendant leur règne. — Écoutez ceux qui ont approché autrefois de ces hommes que la gloire des succès a *rendu* célèbres. — Il prodigua son sang et sa vie pour assurer à la France cette province, que sa situation et la conjoncture du temps avaient *rendu* très-importante. — Il conserva dans le lit de la douleur cette majesté, cette sérénité qu'on lui avait *vu* autrefois. — Aurai-je le bonheur de vous recevoir dans mon palais, et de vous payer des soins que vous m'avez *donné* dans ma jeunesse? — Tu n'as pas su jouir de tous les biens que la nature t'avait *donné*. — Je soupçonne cet Italien d'être l'auteur de toutes les noirceurs qu'on vous a *fait*. — J'entrevois en vous des sentiments dangereux, et je sais trop qui vous les a *inspiré*. — Ces enfants que vous aviez *cru* incorrigibles, vous les voyez maintenant plus doux et plus dociles que les autres. — Les habitants du Rhône ont longtemps prétendu et prétendent encore aujourd'hui parler mieux le français que la société des salons de Paris; mais cette prétention, on l'a toujours *trouvé* un peu ambitieuse. — Cette route, que j'avais *cru* plus courte, est au contraire de beaucoup plus longue. — Cette cathédrale, que j'avais *trouvé* si belle jadis, est, dit-on, tout-à-fait en ruine aujourd'hui.

QUESTIONNAIRE.

Le participe passé suivi d'un adjectif s'accorde-t-il ? — Lorsque le participe passé est précédé de deux compléments, avec lequel s'accorde-t-il ?

CHAPITRE LXXVIII.

DU PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF.

587. Lorsque le participe d'un verbe actif est immédiatement suivi d'un infinitif, il s'accorde avec le complément direct qui précède les deux verbes, si ce complément fait l'action exprimée par l'infinitif, ce que l'on reconnaît en transformant cet infinitif en mode personnel.

COMPLÉM. DIRECTS.	SUJETS.	VERBES.	PARTICIPES.	INFINITIFS.
La personne que	j'	ai	<i>vue</i>	écrire.
Les enfants qu'	il	a	<i>vus</i>	courir.
Les plantes que	tu	as	<i>laissées</i>	croître.
La femme que	nous	avons	<i>vue</i>	peindre.
La cantatrice que	vous	avez	<i>entendue</i>	chanter.
Les oiseaux que	j'	ai	<i>laissés</i>	s'envoler.

On peut dire : la personne que j'ai *vue* qui *écrivait*, lorsqu'elle *écrivait*. C'est la personne qui a été *vue*, et qui a été *vue* lorsqu'elle *écrivait*. C'est elle qui faisait l'action d'écrire, donc *personne* est le véritable complément direct et comme ce complément est avant le participe, il y a accord, c'est-à-dire que *vue* doit être au féminin et au singulier, puisque *personne* est au féminin et au singulier. Même raisonnement pour les autres exemples cités.

588. Quand ce n'est pas le complément direct qui fait l'action indiquée par l'infinitif, le participe reste invariable. Exemples :

La femme que j'ai <i>vu peindre</i> par David.	La romance que j'ai <i>ENTENDU chanter</i> .
Les enfants que j'ai <i>vu punir</i> par leur maître.	Les courriers que j'ai <i>FAIT partir</i> .
Les histoires que j'ai <i>ENTENDU raconter</i> .	Les enfants que vous avez <i>LAISSÉ battre</i> .

Question. *Qu'est-ce que j'ai vu ?* Réponse : *punir les enfants*. Ce ne sont pas les enfants qui faisaient l'action de *punir*, donc *les enfants* ne sont pas le complément direct du participe, mais bien de l'infinitif; par conséquent le participe est invariable.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

Que d'hommes on a *vu* tomber d'une haute fortune par les mêmes défauts qui les y avaient *fait* monter! — Nos aïeux vivaient

pauvres et vertueux, et mouraient dans le champ qui les avait vu naître. — La solitude apaise les mouvements impétueux de l'âme que le désordre du monde a faits éclater. — L'imprimerie, que la ville de Mayence a vu naître, a contribué infiniment aux progrès que la civilisation a fait. — La guerre a pour elle l'antiquité, elle a été dans tous les siècles; on l'a toujours vu remplir le monde de veuves et d'orphelins. — Tout atteste dans la Grèce les révolutions physiques qu'elle a dues éprouver. — Les hommes n'ont jamais plus admiré les singes que quand ils les ont vu imiter les actions humaines. — On ne ferre point les chevaux à l'île de Bourbon; je les ai vu courir comme des chèvres dans les rochers dont cette île est couverte. — Plus l'Allemagne s'est perfectionnée, plus nous l'avons vu adopter nos spectacles. — Les églogues de Gessner sont des plantes analogues au climat qui les a faites naître. — Les serpents paraissent privé de tout moyen de se mouvoir, et uniquement destiné à vivre sur la place où le destin les a faits naître. — Que d'espérances la religion a fait naître, quand il n'y avait plus rien à espérer! — J'avais plantés des poiriers, des pommiers, qui sont morts; le froid, la sécheresse les a faits mourir. — La comédie que nous avons vue jouer. — L'ariette que j'ai entendue chanter. — Ses membres, il les a sentis couper. — Les oiseaux que j'ai laissés dénicher. — Les livres que nous avons envoyés chercher. — La maison qu'on a commencée de construire. — Les troupes qu'on a faites marcher. — Les livres que tu as laissés tomber. — Les comédiens que nous avons vu jouer étaient médiocres. — Les hauts peupliers que nous avons vu croître. — Vos cœurs que j'ai senti tressaillir de joie. — La résolution que vous avez pris de voyager. — Les femmes que nous avons envoyé moissonner. — Les projets que nous avons crus important de communiquer. — La terre, que les hommes auraient due fertiliser, a produit des poisons. — J'ai refaits tous les vers que vous avez voulu reprendre. — La somme que j'ai vue compter par le banquier était considérable. — Ceux que j'ai entendu me blâmer vivement, m'ont ensuite applaudi. — Les vrais malheurs sont ceux qu'on a pas mériter. — Guillaume se rendit maître de la ville de la même manière qu'il l'avait vue prendre. — Les prisonniers sont d'habitude à ceux qui les ont pris, et non à ceux qui les ont regardés prendre.

QUESTIONNAIRE.

Lorsque le participe passé est suivi d'un infinitif, s'accorde-t-il avec son régime direct? | Dans quel cas le participe passé suivi d'un infinitif ne s'accorde-t-il pas avec son régime direct?

CHAPITRE LXXIX.

DU PARTICIPE AVEC UN INFINITIF PRÉCÉDÉ D'UNE PRÉPOSITION.

• 589. Lorsque le participe passé est suivi d'un infinitif régi par une préposition, il s'accorde s'il a pour régime le complément direct qui précède; il est invariable si ce complément est celui de l'infinitif. D'après cela on dit :

Avec accord.	Sans accord.
La comédie que j'ai empêchée d'être représentée.	La vérité qu'il a négligé de suivre.
La hardiesse qu'il a prise de critiquer.	La place qu'il avait résolu de rendre.
La témérité que vous avez eue de le contredire.	Les charges que j'ai eu l'honneur d'exercer.
Les ennemis que j'ai contraints de se rendre.	Les maximes de vertu que j'ai tâché de vous inspirer.
La grâce que Dieu nous a faite de nous tirer de la misère.	C'est une difficulté que j'ai appris à vaincre.
La liberté qu'il a prise de le tutoyer.	Les critiques qu'on a trouvé bon de diriger contre moi.
La permission qu'il lui a donnée de sortir.	Les peines qu'il a eu à supporter.
Quelle peine j'ai eue à le décider!	Les injures qu'ils ont eu à es-suyer.
La peine qu'ils ont eue à vous quitter.	Les ravins qu'ils ont eu à traverser.
	Les obstacles que j'ai eu à vaincre.

Dans cette phrase : la comédie que j'ai empêchée d'être représentée, qu'est-ce que j'ai empêché? c'est la comédie. Comédie est donc le complément direct du participe, par conséquent ce dernier doit s'accorder.

Mais dans cette autre phrase : la vérité qu'il a négligé de suivre, qu'est-ce qu'il a négligé de suivre? la vérité. Vérité n'est pas le complément direct du participe, mais de l'infinitif: d'où l'invariabilité.

DU PARTICIPE PASSÉ ENTRE DEUX que.

590. Le participe passé placé entre deux que est toujours invariable quand le complément direct le suit. Exemples :

- Les embarras que j'ai su que vous auriez.
- La leçon que vous avez voulu que j'étudiasse.
- La conduite que j'ai supposé que vous tiendriez.
- Les peines que j'ai prévu que vous causerait cette affaire.

Les secours **QUE** vous avez *prétendu* **QUE** j'obtiendrais.
Quels sont les préparatifs qu'on a dit qu'il fallait faire ?

N'est-il pas évident que, dans ces exemples, les compléments directs des participes sont : *que vous auriez, que j'étudiasse, que vous tiendriez, etc.*? Qu'est-ce que j'ai su ? Réponse : *que vous auriez ces embarras*. Ce complément étant placé après le participe, point d'accord.

591. Si le complément direct est placé avant le participe, ce dernier s'accorde. Exemples :

Les juges **QUE** vous avez *convaincus* **QUE** j'étais innocent.
Vos amis **QUE** vous avez *persuadés* **QUE** j'étais mort.
Votre sœur **QUE** vous avez *prévenue* **QUE** j'étais arrivé.

Qu'est-ce que vous avez convaincu ? Réponse : *les juges*. Ce complément étant placé avant le participe, accord. Appliquez le même raisonnement aux autres exemples.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

La plante, lorsqu'on l'a *mis* en liberté, garde toujours l'inclinaison qu'on l'a *forcé* à prendre.—Partout les rayons *perçants* de la vérité vont venger la vérité qu'on a *négligée* de suivre.—Les Indiens n'ont rien de cette pétulance, de cette dureté qu'on a *eue* tant de peine à contenir chez les nations du Nord.—Aimez toujours vos parents, souvenez-vous de la peine qu'ils ont *eu* à vous élever.—Ne faites rien qui ne soit digne des maximes de vertu que vos parents ont *tâchés* de vous inspirer.—Les mathématiques, qu'on n'a pas *voulues* que j'étudiasse, sont cependant fort utiles.—Mes raisons, que j'ai *crues* qu'on approuverait, me paraissaient meilleures qu'elles n'étaient en effet.—Je me laissai enlever de l'hôtellerie, au grand déplaisir de l'hôte, qui se voyait par là privé de la dépense qu'il avait *compté* que je ferais chez lui.—On commença à sentir la faute qu'on avait *fait* de n'avoir pas assez de cavalerie.—Il a souffert la hardiesse que j'ai *pris* de le contredire.—L'espérance que j'ai *conçue* d'échapper à mes ennemis se réalisera.—L'histoire que je vous ai *donné* à lire est fort intéressante.—Il faut profiter du peu de jours que la nature vous a *donné* à vivre.—Les peines que j'ai *prévu* que vous causerait cette affaire m'ont vivement affecté.—Je suis persuadé que la sagesse que vous avez *eu* de garder le lit vous aura entièrement remise.—Quelle que soit l'humiliation du supplice qu'on me destine, disait Socrate, je la subirai sans murmure, persuadé qu'elle sera suivie des récompenses que j'ai *tâchés* de mériter.

CHAPITRE LXXX.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE *un de, une de, un des, une des*.

592. Quand un participe passé est précédé de deux noms unis par la préposition *de*, il faut chercher, pour l'accord, celui qui est le plus en rapport d'idée avec lui ; car c'est celui-là qui acquiert la principale influence ; l'autre n'offre qu'une idée secondaire sur laquelle l'attention glisse facilement. Ainsi écrivez :

Avec le singulier.

C'est un des bons médecins de Paris qu'il a *consulté*.

Un de nos valets, que j'ai *rencontré*, m'a annoncé votre départ.

C'est un des des plus jolis rêves que j'ai *fait*.

Avec le pluriel.

C'est un des plus grands hommes que la France ait *produits*.

Voilà un des plus honnêtes avocats que j'aie *vus* de ma vie.

C'est une des plus grandes fautes que la politique ait jamais *faites*.

Qu'est-ce que j'ai consulté ? Réponse : *un des bons médecins de Paris*. Je n'en ai consulté qu'un. Or, un médecin pris parmi les bons médecins, formant le complément direct du participe, et étant placé avant lui, ce participe doit se mettre au singulier masculin. Appliquez le même raisonnement aux autres exemples cités.

Mais on écrit : *c'est un des plus grands hommes que la France ait produits*, parce qu'il est évident que celui dont je parle est compris dans le nombre des *grands hommes* que la France a *produits* ; il n'est qu'une partie de ce nombre, donc on doit prendre pour complément les mots *grands hommes* ; et comme ce complément est avant le participe, il y a accord, c'est-à-dire que *produits* doit être au masculin et au pluriel, parce que *hommes* est du masculin et au pluriel.

593. La même règle s'applique au participe précédé de l'expression *le peu de*. Exemples :

Accord avec LE PEU.

Le peu d'application qu'on y a *donné*.

Le peu d'approbation qu'a *eu* ce discours.

Le peu de sûreté que j'ai *vu* pour ma vie.

Accord avec le mot suivant
PEU DE

Le peu de talents qu'on a *remarqués* en lui.

Le peu de liberté que j'ai *prise*.

Le peu de capacité que j'ai *acquise*.